

En 2018, le financement de notre association a reposé sur
la CAF, 16093 € (en attente de confirmation et de fin de versement)
la Fondation de France, (10 000 € reste de 2000€ à verser)
le FDVA (1200 € aide gouvernementale distribuée par le département)
et l'autofinancement (710, 84€ cotisations et dons).

Les 2382h de bénévolat permettent l'essentiel du fonctionnement (soit 23 534 € en Valeur en Nature..)

Les principaux postes de dépenses sont

le matériel acheté pour la Web TV
la formation (Web TV et sociocratie)
les déplacements

et le salaire versé à Gaëlle, notre coordinatrice, dont l'emploi du temps a augmenté pour animer la Web TV. L'employé-aidé durant 2ans est arrivé à son terme le 15 septembre (il ne s'agit pas d'une suppression).

Il s'agit donc d'une comptabilité simple mais nous avons rencontré des difficultés :

- 1ère difficulté pour établir un bulletin de salaire sur un temps partiel :

- l'administration ne cesse de modifier ses demandes

- l'informatisation complexifie au lieu de simplifier : le plus souvent, ça ne marche pas et obtenir une aide humaine est une vraie course à handicaps.

Pour ne plus perdre autant de temps, nous avons décidé d'adhérer à CEA Urssaf : cette association calcule les taux et nous établit les bulletins de salaire.

Depuis janvier 2019, la fiche de paie semble un problème résolu.

- 2ème difficulté pour tenir une trésorerie avec des subventions décalées dans l'année :

- il s'agit principalement de la CAF qui a versé en juillet 2018 le reliquat de 2017 avec une partie de la subvention attribuée pour 2018. Ce reliquat 2018 n'arrivera qu'en fin de printemps 2019.

- nous sommes rentrés dans un cercle vicieux : tant que l'argent promis n'est pas là, nous ne lançons pas des actions coûteuses et l'année suivante, notre subvention baisse puisque nous n'avons pas dépensé comme prévu ...

- nous nous sommes tournés vers FRANCE ACTIVE autre association-recours pour les associations en difficulté. D'une part le FRANCE ACTIVE nous a fait un prêt de 5000€ à taux zéro pour boucler 2018, remboursable à partir d'août 2019, d'autre part nous a offert un DLA c'est à dire un accompagnement pour nous former à la gestion de la trésorerie.

- nous avons appris que les banques font des avances sur une subvention dont le versement est décalé: mais voilà, la Banque Postale de Saumur n'a plus de conseillère pour les associations !

Il nous faut la faire venir de Cholet.

Cette question de financement ne cesse d'être chronophage.

En 2019, il nous faut de nouveau monter des dossiers pour assurer notre avenir :

- la CAF : l'aide indispensable qu'elle nous apporte est pour le moment annuelle. Un dossier à présenter en septembre permettra, nous l'espérons, de reconduire l'EVS pour 4 ans.

- la Fondation de France : elle a financé l'achat de matériel pour la Web TV. Au bilan à présenter pour recevoir le reliquat non encore versé, il nous faut ajouter le montage d'un autre dossier puisque notre projet peut recevoir une aide complémentaire ...

- Leader : il s'agit d'une subvention distribuée par l'Agglo sur des fonds européens. Il semblerait que nos actions correspondent à certaines demandes (Dynamiser l'activité agricole et végétale / Soutenir les commerces de proximité et Revitaliser les bourgs et les villages). Si cela est confirmé, notre dossier devra être déposé en urgence.

- FDVA : la somme attribuée en 2018 visait à aider au fonctionnement, mais on peut prétendre à une aide pour une ou plusieurs actions. Sur présentation de dossier évidemment ...

Même si ce sont toujours les mêmes éléments qui sont présentés, avec des approches à peine différentes, notre petite association se heurte donc aux mêmes obstacles que toutes les autres petites associations : pour mener des actions, il faut un peu d'argent, mais obtenir cet argent exige un temps, de l'énergie et des compétences que nous aimerions toutes et tous consacrer à monter des actions avec les citoyens.

Par le Collectif des Associations Citoyennes (CAC), nous avons appris que depuis 3 ans, certaines de ces petites associations renoncent aux subventions et aux aides, tellement il devient réhibitoire pour des bénévoles de maîtriser la paperasserie ... surtout quand elle est informatisée.

La dernière rentrée d'argent est assurée par l'autofinancement que nous espérons pouvoir renforcer dès 2019.

En conclusion,
notre association équilibre son budget
elle finance ses actions qui continuent de bien s'inscrire dans le projet initial
mais le maintien de cette autonomie citoyenne est un vrai exercice d'équilibristes qui demande beaucoup de ténacité !
Nous tenons à remercier tous nos financeurs et soutiens pour leur compréhension et leur aide.